

BULLETIN COMMUNAL

d'information

N°15 : Mars 2020

Commune de JALHAY



www.jalhay.be

VOS REPRESENTANTS COMMUNAUX

VOTRE BOURGMESTRE :



Michel FRANSOLET

Police - Sécurité
Logement
Etat civil Personnel
Bien-être animal

VOS ECHEVIN(E)S :



1er échevin
Marc ANCION

Travaux
Agriculture
Forêts
Economie
Développement durable



2ème échevin
Eric LAURENT

Enseignement
Finances
Urbanisme
Aménagement du Territoire



3ème échevin
Michel PAROTTE

Sports - Jeunesse
Mobilité - Festivités
Communication
Sécurité routière
Citoyenneté
Cimetières



4ème échevine
Suzanne KONINCKX HAENEN

Culture
Tourisme
Patrimoine
Environnement
Cultes



Présidente du CPAS
Noëlle WILLEM

Santé
Petite enfance
Famille
3ème âge
Affaires sociales

VOS CONSEILLER(E)S



Dimitri HOUSSA



Bastien LAURENT



Francis LERHO



Victoria VANDEBERG



Alexandre DAUVISTER



Raphaël LAHAYE



Justine DEFECHE



Jacques CHAUMONT



Luc BAWIN



Vincent SWARTENBROUCKX



Bénédicte HORWARD



Claude COLLARD



Didier HEUSDENS

VOTRE DIRECTRICE GENERALE



Béatrice ROYEN

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER



Jean - Luc HENIN

ADMINISTRATION COMMUNALE

Accueil : 087/37.91.10

de 08h30 à 12h00

et de 13h15 à 16h30

Bourgmestre : 087/37.91.26

Bureau des Echevins : 087/37.91.27 ou 91.28

Etat civil – Population : 087/37.91.10

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

le samedi de 09h00 à 12h00

Urbanisme : 087/37.91.30

de 08h30 à 12h00

le samedi : de 09h00 à 12h00

(Fermé chaque dernier samedi du mois)

Marchés publics : 087/37.91.21 ou 91.22

de 08h15 à 12h00

et de 13h15 à 16h30

Service protocolaire et communication:

087/37.91.42

de 09h00 à 12h30

et de 13h30 à 16h30

Service des Travaux : 087/47.49.41

Permanence de Sart : 087/29.90.21

mardi de 14h00 à 17h00 et

samedi de 09h00 à 12h00

ACTUALITES

Collecte de sang

CROIX-ROUGE
de Belgique 

19/05/2020 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
26/05/2020 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
18/08/2020 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
25/08/2020 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY

Mon DOSSIER .be

MON DOSSIER est l'application du Registre National qui vous permet (avec un lecteur de carte d'identité) de :

- vérifier vos informations au Registre National,
- télécharger ou imprimer GRATUITEMENT des certificats personnels extraits du Registre National (certificat de composition de ménage, de résidence principale, de cohabitation légale...)
- prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois,
- télécharger ou imprimer gratuitement des actes d'état civil qui ont été établis après le 31 mars 2019.

Vous trouverez la marche à suivre sur le site du SPF Intérieur : <https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/>

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL



Noëlle WILLEM
Présidente



Olivier BREDON
Conseiller



Michel WILKIN
Conseiller



Anne CHARPENTIER
Conseillère



Alison CLEMENT
Conseillère



Georgette EVRRAD
Conseillère



David DESCHRYVER
Conseiller



Gauthier LEMAÎTRE
Conseiller



Jen-Paul COLLETTE
Conseiller



Catherine ABRASSART
Directrice générale



Jean-Luc HENIN
Directeur financier

Centre public d'action sociale
Place du Marché 164
4845 JALHAY
Numéro général : 087/29.90.10



Le CPAS : un service accessible à toute la population.

Vous pouvez nous contacter :

- par téléphone au 087/29.90.10 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Ou vous présenter à une permanence :

- A Sart (place du Marché 164)
du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00
- A Jalhay (à l'Administration communale de Jalhay – 1^{er} étage)
le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h00
et le vendredi de 13h30 à 16h30

Les ateliers du vendredi

Les ateliers créatifs ont lieu tous les vendredis de 14h00 à 16h00, soit à la boutique «Presque 9», Grand'Rue 49 à Sart, soit aux «Colibris», Place 14 à Jalhay.

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous ! Infos au 087/29.90.20.

Date	Atelier	Lieu
20/03/2020	Vannerie avec Marie-Claire Bradfer	Sart
27/03/2020	Vannerie avec Marie-Claire Bradfer	Colibris
03/04/2020	Livre fruit/fruit du livre	Sart
10/04/2020	Bijou de tête en fleurs	Colibris
17/04/2020	Peinture sur textile	Sart
24/04/2020	Produits naturels	Colibris
01/05/2020	Pas d'atelier	Sart
08/05/2020	Dessin avec Philippe Jarbinet, dessinateur	Colibris
15/05/2020	Boucles d'oreilles originales	Sart
22/05/2020	Hypertufa (fausse pierre)	Colibris
29/05/2020	Bâtons de fumigation	Sart
05/06/2020	Sculpture en récup'	Colibris
12/06/2020	Coussin pour animal	Sart
19/06/2020	Garnissage de chaises	Colibris
26/06/2020	Recyclage de boîtes à oeufs	Sart

Séances informatiques gratuites

Le CPAS de Jalhay organise une nouvelle fois des séances informatiques gratuites en collaboration avec Mobi'TIC+ de la Province de Liège. Ces séances sont ouvertes à tout le monde, désormais tous âges confondus.

L'inscription est obligatoire car le nombre de places est limité.

Infos et inscriptions au 087/29.90.10.

Les Colibris vous accueillent en toute convivialité, Place 14 à Jalhay.

Date	Heures	Thématique
31/03/2020	09h30 – 12h00	Windows 10
	13h00 – 15h30	Facebook (Messenger)
14/05/2020	09h30 – 12h00	Découverte du smartphone
	13h00 – 15h30	FOTOR – Retouches photos gratuites
23/06/2020	09h30 – 12h00	Liseuses électroniques
	13h00 – 15h30	Apprendre les langues en ligne

Si l'initiation gratuite vous donne envie d'aller voir plus loin et de vous perfectionner, n'hésitez pas à vous inscrire aux cours donnés à la bibliothèque de Sart ou de Jalhay (Infos au 087/64.60.98)



Depuis le 1er janvier 2020 et jusqu'en 2025, la Wallonie soutient la Commune de Jalhay pour la mise en œuvre de son 1er Plan de cohésion sociale.

Un Plan de cohésion sociale (PCS) poursuit deux objectifs :

- Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux ;
- Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le PCS permet de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chacun puisse vivre dignement en Wallonie.

Le CPAS de Jalhay s'est vu déléguer par la Commune de Jalhay la mise en œuvre du Plan de cohésion. Si le PCS est du ressort du CPAS, les initiatives mises en place concernent néanmoins toute la population jalhaytoise. Il n'est pas neuf que le CPAS soit présent pour aider l'ensemble des Jalhaytois, et pas uniquement les personnes bénéficiant d'une aide sociale. Le subside de la Région wallonne va nous permettre d'aller encore plus loin dans cette démarche.

Chaque année, sur toute la durée du PCS (2020 – 2025), la Commune de Jalhay soutiendra financièrement les actions qui seront menées et qui cibleront, en toute logique, les personnes précarisées au regard de l'accès aux droits fondamentaux.

Les droits fondamentaux dont il est question se déclinent en 7 axes :

1. Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale,
2. Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté,
3. Le droit à la santé,
4. Le droit à l'alimentation,
5. Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial,
6. Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication,
7. Le droit à la mobilité.

Le PCS est également important pour faire du lien et renforcer les actions individuelles ou collectives, répondre à des besoins spécifiques de la population et assurer la transversalité des services offerts aux citoyens. Des partenariats seront également conclus avec toute institution ou association concernée par la mise en œuvre d'une des actions du Plan.

Concrètement, le Plan de cohésion mettra en place en 2020 différentes activités destinées aux personnes isolées. A Jalhay, les citoyens ont constaté un manque de lieux de rencontres dans les différents villages.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Les Colibris de Jalhay accueilleront de nouvelles activités afin de susciter la rencontre entre les personnes confrontées à la solitude. Il y sera question de bien-être, de valorisation de soi, d'échanges interpersonnels, de rendre le goût aux personnes de sortir de chez elles et d'aller vers l'Autre.

Ces ateliers seront un espace d'écoute et d'échange en toute convivialité, parfois une initiation à une activité qui pourrait donner l'envie aux participants de s'inscrire dans une association dont c'est la principale occupation sur la Commune (dessin, Yoga, gym...).

La première activité se vaudra détente et valorisation de soi, première étape vers l'ouverture au monde. Une coiffeuse proposera ses services aux Colibris, aux personnes intéressées, pour un prix très modique. (Renseignements au 087/29.90.10)

Seront également organisées des activités de partages intergénérationnels. L'objectif étant qu'un réel échange de connaissances ou de compétences s'opère entre les générations. «*Apprends-moi facebook et je t'apprendrai le « matoufèt » ! Je te dis comment on filme avec un smartphone et tu me racontes l'impertinence en wallon !*»



Les 23 et 24 avril 2020 de 08h00 à 13h00

Remise à niveau gratuite du Code de la route pour les seniors

Ces deux matinées, assurées par un(e) moniteur(trice) agréé(e), ont pour objectif de permettre aux seniors qui le souhaitent de se mettre à jour concernant le Code de la route. Le but est d'accroître la sécurité de chacun et de prolonger l'autonomie des personnes.

Infos et inscriptions au 087/29.90.10 ou sur pcs@cpasjalhay.be

Pour tout renseignement ou inscription à nos activités à venir, n'hésitez pas à nous contacter :

Plan de cohésion sociale de Jalhay :

Place du Marché 164 – 4845 JALHAY

087/29 90 20

pcs@cpasjalhay.be

PCS de Jalhay



Maladie d'Alzheimer
Une question ? Une information ?



L'AGENT PROXIMITÉ DÉMENCE

L'agent **Proxidem** rencontre, informe et oriente toute personne en demande et ce totalement gratuitement !

En collaboration avec la Ligue Alzheimer, la commune de Jalhay a adhéré à la charte « **Ville Amie Démence** » le 12 octobre 2017.



- › Envie de parler et d'être écouté ?
- › Existe-t-il des activités spécifiques pour les patients ?
- › Besoin d'un centre de jour, d'une MR/S dans votre région ?

Nos agents « Proximité-Démence » sont à votre disposition pour toute question concernant la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées.

Si vous désirez obtenir des informations, vous pouvez contacter :

Martine ARNOULD, assistante sociale au CPAS de JALHAY au 087/29 90 10 ou en cas d'absence, Valérie FONTAINE.

Ligue Alzheimer ASBL

04 229 58 10 ou **0800 15 225**
De 8h à 18h (du lundi au vendredi)

ligue.alzheimer@alzheimer.be

Le CPAS de Jalhay organise son annuel

REPAS DES AINÉS

VENDREDI 5 JUIN 2020 À 12H00

*Menu * 18€ par personne*

*Crème de courgettes et d'asperges
Roti de veau aux champignons des bois,
gratin dauphinois et légumes du marché
L'ardoise gourmande de 4 mini desserts*

SALLE «LA GRANGE» À SART



ANIMATION :



DOMINIQUE RECTEM - CHANTEUR

Réservez par téléphone au 087/29.90.10 ou par mail à :
genevieve.colard@cpasjalhay.be (pour le 25/05 au plus tard)

Votre **inscription est obligatoire** et ne sera effective qu'à la réception de votre paiement sur le compte bancaire n° : BE28 0910 0097 8820

Les résultats de la vaste enquête lancée l'année passée par le Conseil Consultatif des Aînés de la Commune de Jalhay sont à présent connus.

Pour rappel, le CCCA de Jalhay a proposé à l'ensemble des aînés de la Commune d'y participer via un questionnaire distribué en toutes-boîtes, le but étant de récolter un maximum de données sur leurs préoccupations et leurs besoins afin de cibler les actions futures du CCCA.



Plusieurs urnes avaient été déposées dans les commerces afin de faciliter la récolte des questionnaires complétés.

Aidés de trois autres membres, Monsieur Serge Crutzen, responsable du groupe communication, a encodé les différentes réponses obtenues. Ce travail a demandé de nombreuses journées d'encodage et près de 156 tableaux Excell ont été établis.

Sur les 1600 aînés de notre Commune (+ de 65 ans), 130 personnes ont participé à cette enquête, soit un peu plus de 8% des aînés.

Si on poursuit l'analyse en pourcentage, 56% des répondants sont des femmes.

On remarque une bonne répartition entre les âges.

78% des personnes ayant répondu à l'enquête habitent dans une maison individuelle et 58% d'entre elles vivent en couple.

Nous avons subdivisé cette enquête en 4 rubriques :

- Loisirs, sports et culture
- Lien Cohésion, échange, partage du vécu
- Autonomie et aides aux aînés
- Transport, mobilité, sécurité, nuisances

«Mobilité et sécurité» est la première «priorité» des aînés jalhaytois.

Cette préoccupation est plus marquée dans certains villages comme par exemple Tiège, Sart, Surister et Jalhay qui sont traversés par une nationale. Elle est proposée comme première priorité absolue de la part des hommes ayant répondu à l'enquête.

«Autonomie et aide aux aînés» est la deuxième préoccupation. Elle est plus marquée chez les octogénaires. C'est la première priorité des femmes ayant répondu à l'enquête.

72% des répondants pratiquent des activités régulières. Les activités culturelles qu'ils affectionnent sont le théâtre, les conférences et de préférence en journée.

72% également des répondants estiment être suffisamment informés des activités culturelles organisées sur la Commune.

Un résultat qui est peut-être à nuancer est le fait que seuls 29% pratiquent une activité de bénévolat et pour ceux qui ne le pratiquent pas, 66% ne sont pas intéressés par le bénévolat. Ce résultat reprend-il exclusivement le bénévolat exercé pour les associations ? Les aides apportées aux proches, parents ou enfants sont-ils exclus de ce résultat ? C'est une bonne question.

Ils aspirent à suivre des formations et plus spécifiquement en informatique, alors que régulièrement la bibliothèque et le CPAS proposent des formations de ce type.

Côté loisirs, la marche et la pratique du vélo électrique viennent en tête devant les cours de gymnastique.

Concernant la cohésion, le partage et les liens, ressort l'envie de voir s'organiser la fête des voisins pour 75% de ceux qui n'en ont pas. En revanche, le partage du vécu avec les plus jeunes n'intéresse que 35% des aînés.

Autre résultat surprenant s'il en est: 90% des aînés ne se sentent pas isolés dans leur quotidien.

Les services émanant du CPAS sont peu connus par 74% des citoyens, mais considérés comme suffisant par 84% d'entre eux !

La mobilité n'est pas un frein: 82% des aînés n'éprouvent pas de difficultés, 79% d'entre eux possèdent leur propre véhicule !

80% des répondants se sentent en sécurité. Pour les 3/4 des 20% restants, c'est la sécurité routière qui est préoccupante : l'aménagement de trottoirs est réclamé. 69% estiment que la Commune présente des endroits à haut risque d'accident : principalement les croisements dans plusieurs villages et les rues et ruelles de certains villages.

62% des répondants trouvent que les aménagements actuels ne sont pas satisfaisants et 60 % estiment que les accès aux bâtiments publics ne sont pas adaptés pour le PMR.

Peu de plaintes effectives contre les nuisances sonores même si quelques citoyens citent les chiens, les avions...

Plus on avance en âge, moins de personnes souhaitent une remise à niveau du Code de la route.

On peut conclure que la majorité des répondants à cette enquête sont très autonomes, bien entourés et ressentent peu l'isolement et sont en bonne santé. Ils sont demandeurs de l'organisation de la fête des voisins. 80% d'entre eux estiment vivre dans un climat de sécurité. En revanche, en termes de mobilité et de sécurité, ils souhaitent plus d'aménagement type trottoirs et un développement de la mobilité douce.

Les résultats proposent des tendances et certains sont à nuancer en fonction des villages; ils se basent sur 130 réponses, tout en sachant que le CCCA a veillé à ce que tous les aînés de la Commune puissent participer.



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés organise

le 28 avril prochain,

une journée d'initiation :

- à la marche nordique
- au vélo électrique



Celle-ci se déroulera sur le site de la Gileppe.

Elle s'adresse à tous les aînés de notre Commune qui souhaitent découvrir ces deux activités. Pour le vélo électrique, plusieurs parcours seront proposés en fonction du niveau des participants.

Le matériel nécessaire pourra être mis à disposition pour les participants qui n'en possèdent pas.

Simultanément, une promenade familiale sera organisée.

Nous aurons besoin de bénévoles pour encadrer ces activités, les personnes disponibles sont priées de se manifester.

Infos, inscriptions et renseignements auprès de **Léon Verhaeghe** au **0495/51.43.56**

La participation à cette activité est gratuite mais, pour des raisons d'organisation, **l'inscription est obligatoire.**

info



COLLECTE
PORTE À PORTE

UN SAC SUPPLÉMENTAIRE POUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SOUPLE ET UN SAC BLEU AU CONTENU ÉLARGI



A partir du 1er décembre 2019, un nouveau système pour la collecte des PMC entrera en vigueur dans votre commune. Surveillez votre boîte aux lettres pour plus d'informations.

Qu'est-ce qui change exactement ?

→ Vous pouvez désormais ajouter les emballages en plastique rigide dans votre sac bleu, à savoir les barquettes, raviers, pots en plastique, pots de fleurs, ... Le nouveau sac transparent permettra de collecter les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.

Pourquoi ce changement ?



→ Ce système permettra de collecter, trier et recycler d'avantage d'emballages en plastique. Cela entraînera une baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage. Une bonne chose pour l'environnement.

Pourquoi 2 sacs ?



→ A l'heure actuelle, notre centre de tri n'est pas équipé pour accueillir les emballages en plastique souple et rigide dans un même sac. Une phase de transition est nécessaire pour que notre infrastructure s'adapte.

Dans un futur proche, le sac bleu seul suffira pour collecter l'ensemble des emballages.

Ce scénario de collecte se déroule-t-il uniquement dans ma commune ?

→ Toute la zone Intradel est concernée. Toutefois, les citoyens des communes de Liège, Ans, Grâce-Hollogne, Flémalle, Herstal, Saint-Nicolas et Seraing n'auront que le sac bleu pour y mettre tous les plastiques.



Où puis-je me procurer les nouveaux sacs ?

→ Les sacs bleus comme les sacs transparents seront vendus dans les points de vente habituels : votre supermarché ou votre magasin de proximité. vous pouvez proposer vos anciens sacs bleus sans aucun problème à la collecte avec les nouveaux emballages en plastique rigide autorisés.

Quel changement pour la collecte ?



→ Pour le sac bleu : PAS DE CHANGEMENT. 😊



→ Pour le sac transparent : Il sera collecté le même jour que le sac bleu MAIS 1X toutes les 8 semaines

Reportez-vous à votre calendrier Intradel pour éviter de rater une collecte.



INFORMATION RECYPARC :

Etant donné que les pots de fleurs ainsi que les emballages en plastique souple seront collectés en porte-à-porte, ces 2 fractions ne seront désormais plus disponibles dans les recyparcs.

Nouveaux emballages autorisés dans le sac bleu

- Pot de yaourt
- Barquette de fruits
- Ravier de beurre
- Tube de dentifrice
- Pot de crème
- Pot de fleurs

Emballages autorisés dans le sac transparent

- Sachet de salade
- Sachet de fromage
- Film emballant le pack de bouteilles
- Sac en plastique divers

infos



04 240 74 74
www.intradel.be

ENVIRONNEMENT

Terre asbl menacée par les détritrus

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre asbl. Vous ferez un geste pour l'emploi, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

Pourquoi donner ?

Emploi – Depuis 70 ans, Terre asbl cherche à offrir à chacun une place dans la société. Le secteur de la récupération textile permet ainsi à des personnes peu ou pas qualifiées de vivre dignement d'un travail. La barre symbolique des 250 emplois, loin d'être un aboutissement, encourage Terre asbl à poursuivre au quotidien sa mission d'insertion par le travail.

Environnement – 54 % du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les 21 magasins de Terre asbl. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

Solidarité – Terre asbl soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.

Comment donner ?

- Donnez uniquement des vêtements réutilisables (propres et secs). Les déchets déposés dans et autour des bulles (18 % du textile récupéré en 2019) menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les chaussures par paire (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les accessoires (ceintures, sacs, portefeuilles...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes...)
- Si une bulle est pleine, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au 04/240.58.58



Où donner ?

Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 04 240 58 58.



Le label Solid'R permet de distinguer les organisations qui respectent les critères de l'économie sociale et solidaire. Le respect de ceux-ci est contrôlé chaque année par Ethibel, un organisme indépendant.
www.solidr.be



Que faire d'une chaise au pied branlant ? D'un grille-pain qui ne fonctionne plus ?

D'un pull troué aux mites ? D'un nichoir percé ? D'un vélo rouillé ? D'un fer à repasser qui fuit ? De vaisselle ou de jouets cassés ? Ou encore, comment profiter au maximum des fonctions d'un ordinateur et/ou d'un smartphone ?

Changer ? Jeter ? Pas question !

On tente de les remettre en état au [Repair Café](#).

Réduire les émissions de CO2, en limitant la fabrication et l'achat de nouveaux appareils ainsi que leur recyclage et leur élimination, est l'objectif écologique des [Repair Cafés](#).

Des experts bénévoles sont présents pour vous accompagner : électriciens, couturières, menuisiers, réparateurs de bicyclettes, informaticiens...

Au RepairCafé, celui qui attend ou qui n'a plus rien à réparer, prend un café, grignote un gâteau, collabore à la réparation d'un objet appartenant à un autre : réparer ensemble, c'est le fondement même des [Repair Cafés](#).

Mais, ces rencontres de réparation gratuite ne font-elles pas concurrence aux réparateurs professionnels ?

Bien au contraire ! Les bénévoles ont à cœur de porter à l'attention du public que les objets défectueux sont souvent réparables. Et dans les cas les plus difficiles, les visiteurs sont alors réorientés vers les (rares) réparateurs (encore) en exercice. Le [Repair Café](#) : une alternative au tout jetable.

Les prochains [Repair Cafés](#) :

à Sart : Maison Bronfort le dimanche 29 mars de 10 à 12h30

à Jalhay : Salle paroissiale le dimanche 14 juin de 10 à 12h30 (parking derrière l'Église)

Facebook : [Repair Café de Jalhay-Sart-Solwaster](#)

Trophée du Mérite Sportif 2019

Le 17 janvier 2020 ont été remis les Trophées du Mérite Sportif ainsi que les médailles du service sportif, culturel et philanthropique.

Trophée du Mérite Sportif par équipe

Club de tennis de table de Tiège

Lors de cette saison 2018-2019, le club de tennis de table de Tiège a réalisé un véritable exploit, très certainement unique en Belgique: de monter en Superdivision avec son équipe masculine mais aussi avec son équipe féminine. Mais une autre équipe du TTC Tiège, à savoir celle qui évoluait en 2ème division nationale n'a pas voulu être en reste et a donc rejoint la 1ère division nationale. Cet exploit est encore plus grand quand on sait que cette équipe était composée exclusivement de joueurs de la région et aussi de notre commune. Pour être complet, cette équipe de Tiège était composée de Cécile OZER, Jordane LEJEUNE, Jonathan JUNIUS, Pierre-Yves LEMAITRE, Michael PAROTTE et Benjamin DEJONG.

Trophée du Mérite Sportif individuel

Matt ROMBEAUX

Matt est âgé de 12 ans. Il pratique le karaté depuis sa plus tendre enfance, ce qui lui vaut très certainement ce palmarès impressionnant ou plutôt phénoménal à son âge. Jugez plutôt : Champion d'Europe U12, Vainqueur de la coupe de la Ligue d'Espagne, Champion de Belgique U12, Champion d'Espagne U12 et U14, Champion de France U12, Vainqueur de la Coupe de France en benjamins, Vainqueur de la Coupe du Monde de la Jeunesse en Croatie + de très nombreuses victoires dans des compétitions belges, européennes et mondiales. En résumé, Matt a participé à 36 championnats internationaux dans le monde entier avec 36 podiums et 35 victoires aussi bien dans sa catégorie U12 que dans celle d'U14. C'est un total pour la saison de 226 combats livrés avec 224 victoires à la clé.

Sont nominés :

Tom DUKERTS

Agé de 10 ans, Tom est déjà super doué dans son sport de prédilection, à savoir le motocross. En 2019, il a été champion de deux fédérations différentes et a remporté le championnat de régularité, le Championnat de Flandres et le Championnat de Belgique pour jeunes. Cette année 2020, Tom se lancera dans le Championnat d'Europe qui utilise les mêmes pistes que les manches du Championnat du Monde de motocross.

Arnaud THYS

Agé de 18 ans, Arnaud est tombé amoureux du triathlon en 2017 en participant au Gilleppe Trophy. Depuis cette épreuve, Arnaud s'est consacré à fond à cette discipline et l'année 2019 s'est soldée par 5 victoires et 7 podiums dans sa catégorie. A noter, parmi ceux-ci, cette 3ème place de catégorie et 10ème au général à Gerardmer sur 1200 participants. Suite à ces résultats, Arnaud s'est qualifié pour le Championnat d'Europe 2020 en Suède et pour le Championnat du Monde 2020 au Canada.

Julien ADAM

Agé de 9 ans, Julien pratique le tennis depuis l'âge de 4 ans. Son palmarès 2019 est plus qu'éloquent : Vainqueur de 10 tournois dans la Province de Liège, Vainqueur du critérium d'hiver et d'été 2019 de la Province de Liège, Vainqueur des finales francophones du critérium Master d'hiver des jeunes à Mons, Vainqueur des finales francophones du critérium Master d'été à Marche, Vainqueur de la Coupe Borman à Liège, Vainqueur aux tournois nationaux de Genk, Huy, Liège et Bruges comptant pour le Belgian Junior Circuit. Arnaud compte actuellement 131 victoires et 8 défaites sur les deux dernières années de compétition. Il est aussi suivi de près par des recruteurs de l'AFT et s'entraîne actuellement avec les 7 meilleurs joueurs francophones de son âge.

SPORT - JEUNESSE

Martin LOGNAY

Martin est âgé de 10 ans. Depuis 2017, il s'adonne au Vélo Trial et prend manifestement goût à cette discipline en participant au Championnat du Monde des jeunes en 2018 en Italie. Sa saison 2019 va être couronnée de succès : Champion de Belgique dans la catégorie 9 à 10 ans, 2ème de la Coupe de Belgique en catégorie 13 à 14 ans et 6ème place au Championnat du Monde en Pologne en catégorie 9 à 10 ans. En plus de ces résultats, il intègre la Sélection nationale belge ainsi que le Team Trial Wallonie-Bruxelles. Pour 2020, Arnaud s'est donné comme objectifs d'intégrer le Top 10 mondial et de gagner les titres nationaux en catégorie 11 à 12 ans.

Médaille du Service Sportif, Culturel et Philanthropique.

La revue « A l'ombre du Clocher » est une publication villageoise de Solwaster. Cette revue initiée en 1961 par Monsieur Jean FILOT, instituteur à Solwaster, fut entièrement rédigée, confectionnée et distribuée par les enfants de l'école encadrés par leurs enseignants jusqu'en 2012. Si, pendant des années, en plus des publications des enfants, elle contenait de nombreuses informations concernant le village, à partir de 2006, le contenu se limitait de plus en plus aux petits textes des élèves et ne traitait plus les sujets concernant la vie villageoise. C'est aussi à cette époque qu'elle changea de nom pour s'appeler « Chacun à sa plume ». Elle ne pouvait, en effet, plus s'appeler « A l'ombre du clocher », probablement à cause de la référence à un bâtiment de culte religieux. C'est alors qu'en 2012, un nouveau comité était créé reprenant des villageois, un membre de la société royale Les Echos de la Vallée de la Hoegne et un membre de l'association de parents. Ce comité se fixait pour mission de rédiger à nouveau « A l'ombre du clocher » avec un contenu concernant le village. Cette nouvelle revue s'ajouta à « Chacun à sa plume ». La médaille du mérite culturel sera donc remise à ce comité par l'intermédiaire de son homme orchestre, Francis GILSON.

Marinette MICHEL

Marinette, qui est une figure emblématique dans le paysage scolaire de Sart, a toujours eu une pensée pour les autres et, surtout, pour les personnes dans le besoin ou vivant des situations difficiles. Elle est toujours prête à se mobiliser pour les bonnes causes et à venir en aide aux plus défavorisés. Chaque année, elle organise, avec l'école de Sart, une récolte de vivres pour les sans abris de Liège. Dernièrement, elle a réussi, via facebook, à meubler toute la nouvelle maison de la dame victime de l'explosion de son habitation à Sart. En octobre 2019, Marinette a voulu frapper fort, très fort même. Avec l'aide d'amis, elle a organisé un méga souper doté de 3000 lots de tombola, ce qui a engendré un bénéfice de plus de 29.000 Euros pour le Télévie. Elle a d'ailleurs déjà prévu de remettre le couvert et de faire mieux encore pour le Télévie en 2020 en organisant ce souper le 10 octobre prochain. Nous avons donc le plaisir de remettre à Marinette la médaille du Mérite philanthropique 2019.

Toutes nos félicitations à tous ces sportives et sportifs ainsi qu'aux bénévoles mis à l'honneur cette année.



Naissances



12/07/2019	DESTREEL Louis	JALHAY
20/07/2019	FRANSSENS Elise	JALHAY
27/07/2019	DENOËL Ninon	SART
05/08/2019	DELANDSHEERE Elisa	SART
05/08/2019	KREUSCH Noé	SART
06/08/2019	WILLEM Eloïse	SART
08/08/2019	DOHOGNE Robin	SART
11/08/2019	HOUSSA Marius	SART
15/08/2019	SCHYNS Timéo	SART
19/08/2019	MAILLEUX GENDARZ Ingrid	SART
20/08/2019	DAUVISTER Aria	SART
03/09/2019	TRIOLET Bastien	SART
03/09/2019	HUPPERTS Charlie	JALHAY
06/09/2019	WEYENBERG Paula	JALHAY
19/09/2019	WILLEMS Sam	JALHAY
24/09/2019	BRONFORT Jeanne	SART
24/09/2019	ROOSEN Maël	SART
17/10/2019	VEISENBERGER Adrien	SART
17/10/2019	KOCAMAN Lina	SART
22/10/2019	CHAUDOIR BONIVER Elise	SART
05/11/2019	SCHOONBROODT DAVID Jeanne	SART
18/11/2019	ROOD Paul	JALHAY
06/12/2019	SCHYNTS Camille	SART
07/12/2019	LINCE Olivia	JALHAY
19/12/2019	CRANSVELD Cataleya	SART
27/12/2019	MERTENS Agathe	JALHAY

Décès



01/09/2019	: KLASSEN Denise	JALHAY
04/09/2019	: CORDONNIER Georgette	JALHAY
21/09/2019	: DARIMONT Alain	JALHAY
21/09/2019	: DUTILLEUX Alfred	JALHAY
26/09/2019	: CREPIN Jonathan	JALHAY
02/10/2019	: HIGNY André	SART
03/10/2019	: MARTENS Françoise	SART
08/10/2019	: HURDEBISE Jean	SART
11/10/2019	: NIZET Oswald	JALHAY
20/10/2019	: LEPORE Umberto	SART
22/10/2019	: BOUVEROUX Danielle	JALHAY
22/10/2019	: VAN RAVESTYN Christine	SART
29/10/2019	: BRAIPSON Joseph	SART
13/11/2019	: NESKENS Nicole	SART
19/11/2019	: CLOTH Anne Marie	JALHAY
21/11/2019	: PAULY Max	SART
23/11/2019	: ZANOLLI Ilda	JALHAY
03/12/2019	: LESPIRE Ghislain	SART
10/12/2019	: DUCHESNE Nicole	SART
10/12/2019	: EVRARD Michel	JALHAY
22/12/2019	: JAMAR Juliette	JALHAY
29/12/2019	: CREMER Pascale	JALHAY
30/12/2019	: DARIMONT Estelle	JALHAY
02/01/2020	: ANCION Georgine	JALHAY
04/01/2020	: CROSSET Alice	SART
04/01/2020	: LEMAIRE Lucienne	SART
07/01/2020	: DEBAAR Jacques	SART
19/01/2020	: MAGERMANS Félicie	SART
19/01/2020	: HERMAN Nicole	SART
02/02/2020	: RADERMACHER Nancy	JALHAY

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018, seuls figurent dans cette rubrique les noms des enfants pour lesquels les parents ont marqué leur accord.

Plan d'Action d'ici 2030 en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (POLLEC 3)

Le Conseil communal a adopté lors de la séance du 20/01/2020 le plan d'action d'ici 2030 en faveur de l'Énergie Durable et du Climat.

Ainsi, la Commune de Jalhay se doit de réaliser les objectifs suivants :

- > Réduire ses émissions de CO₂ afin d'atténuer le changement climatique et, ainsi, en limiter l'impact ;
- > Augmenter sa résilience par rapport aux changements climatiques via des actions d'adaptation au changement climatique. Elles visent à réduire la vulnérabilité du territoire à ces changements en les identifiant et en les prévenant ;
- > Assurer un accès à une énergie sûre, abordable et durable. Ceci se traduit par une recherche de l'efficacité énergétique et l'approvisionnement en énergies renouvelables sur le territoire.

En signant la Convention des Maires, la Commune de Jalhay rejoint près de 7755 autorités locales, représentant plus de 253 millions de citoyens, autour d'un processus de rédaction d'un plan constitué des mêmes éléments. Ainsi, une même structure permet une diffusion plus facile des plans et permet ainsi la comparaison.

La Commune de Jalhay a entrepris de réduire les émissions de CO₂ sur son territoire de 50% à l'horizon 2030 (par rapport à l'année de référence de 2006), d'une part grâce aux énergies renouvelables et, d'autre part, par la recherche d'une meilleure efficacité énergétique.

Pour atteindre ses objectifs, la Commune de Jalhay a planifié 24 actions sur le **patrimoine communal** et 29 actions sur son **territoire communal**.

Action sur le patrimoine communal, qu'est-ce que c'est ?

La Commune de Jalhay souhaite mettre son rôle d'exemplarité en avant et ainsi travailler sur ses propres bâtiments, véhicules communaux mais aussi sur l'éclairage public. Ces différents aspects concernent le patrimoine communal.

Par exemple, l'ensemble du parc d'éclairage public de la Commune sera renouvelé entre 2020 et 2023. De nouveaux luminaires led seront placés.

Un autre exemple est la mise en place d'une chaudière à bois à l'école communale de Jalhay.

Action sur le territoire communal, qu'est-ce que c'est ?

La Commune de Jalhay souhaite également diminuer ses émissions de CO₂ sur le territoire Communal. Le territoire communal prend en compte toutes les émissions de CO₂ dans les secteurs suivants : transport routier sur le territoire communal, logement (habitation jalhaytoise), tertiaire (maison de repos, commerce), agriculture, industrie.

Par exemple, la mise en place sur le territoire communal des parkings de co-voiturage sur différents sites, notamment à Solwaster et à Tiège.

Un autre exemple est la promotion et le soutien à la filière photovoltaïque pour les citoyens, ou une prime de 250 € est octroyée par la Commune. Une autre prime pour l'installation de panneaux solaires thermiques, de +/- 6 m², est intéressante sur le territoire communal. Pour ce faire, la Commune de Jalhay a soutenu cette énergie renouvelable en proposant une prime communale de 250 €.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la Commune www.jalhay.be

VOUS RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT ? VOUS SOUHAITEZ ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE ? VOTRE LOGEMENT CONNAÎT DES PROBLÈMES DE SALUBRITÉ ET VOUS VOULEZ Y REMÉDIER ?

La Wallonie peut vous aider ! Face à un parc immobilier de plus en plus vieux et présentant de faibles performances énergétiques, elle a en effet décidé d'agir. Sa volonté est d'atteindre, d'ici 2050, le **label de Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) de niveau A** en moyenne sur l'ensemble du parc de logements. Et participer ainsi aux objectifs européens à l'échéance 2050, à savoir réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95 % par rapport à leur niveau de 1990, tous secteurs confondus.

Rénover votre habitation, c'est :

- **Améliorer votre confort et votre santé**, grâce à une maison mieux isolée, bien ventilée, avec une meilleure qualité de l'air et une bonne insonorisation.
- **Diminuer votre facture énergétique** ainsi que votre **empreinte écologique**.
- **Embellir** votre bien immobilier et augmenter sa valeur patrimoniale.
- **Prévenir** les problèmes et/ou les dégradations futures.
- Diminuer la **dépendance énergétique** de la Wallonie.

Parmi les aides à votre disposition pour améliorer votre logement :

- **Les primes Habitation** : le passage d'un auditeur et un simple formulaire de demande de prime audit débloquent le processus qui vous permettra de recevoir des primes pour différents travaux. Grâce au passage de l'auditeur, vous recevrez tous les conseils utiles pour mener à bien vos travaux ;
- les prêts à taux zéro : le **Rénopack** avec primes incluses et le **Rénoprêt** sans prime.

Tout le monde y gagne : votre santé, votre habitation, votre portefeuille et la planète !

Pour plus d'informations sur les prêts à taux zéro :

- Si vous avez 2 enfants ou moins, vous devez vous adresser à la Société wallonne du Crédit social (SWCS) : 078/158 008 ou www.swcs.be
- Si vous avez au moins 3 enfants à charge ou assimilés, vous devez vous adresser au Fonds du Logement de Wallonie (FLW) : 071/207 711 ou www.flw.be

**N'ATTENDEZ PAS POUR RÉNOVER VOTRE HABITATION...
LES TECHNIQUES DE RÉNOVATION ACTUELLES PERMETTENT
DÉJÀ D'ATTEINDRE LE LABEL PEB A !**

WALLORENO | PRIMES HABITATION

QUELLES CONDITIONS FAUT-IL REMPLIR POUR OBTENIR LES PRIMES ?

Vous concernant :

- Vous êtes âgé de **18 ans** au moins ou mineur émancipé ;
- Vous êtes totalement ou partiellement **propriétaire** du bâtiment concerné par les travaux, vous êtes **nu-propriétaire** ou **usufruitier** ; en clair, vous avez un droit réel sur ce bâtiment.

Concernant votre bâtiment :

- Il est situé en **Wallonie** ;
- Il a été construit il y a **plus de 15 ans** ;
- Il sera principalement destiné à du **logement** ;
- Vous vous engagez à **respecter l'une des conditions** ci-dessous dans les 2 ans maximum après la vérification des premiers travaux :
 - > **Occuper** personnellement le logement pendant 5 ans minimum ;
 - > Mettre le logement en **location**, pendant 5 ans minimum, en respectant la grille indicative des loyers ;
 - > Mettre le logement à disposition d'une **Agence Immobilière Sociale** ou d'une **Société de Logement de Service Public** pendant minimum 9 ans ;
 - > Mettre le logement à la **disposition gratuite**, comme résidence principale, d'un parent ou allié jusqu'au 2^e degré pendant 1 an minimum.

Dans une copropriété, seuls les travaux individuels peuvent être pris en compte (pas les travaux communs à l'ensemble de la copropriété).

COMMENT DÉTERMINER VOTRE CATÉGORIE DE REVENUS ?

Toutes les primes sont majorées en fonction du revenu de référence de votre ménage.

Ce revenu de référence se calcule en partant des revenus imposables globalement du ménage (montant repris sur l'avertissement-extrait de rôle de l'année précédant l'année d'enregistrement de votre rapport d'audit ou de vos rapports de suivi des travaux) dont on soustrait 5 000 euros par enfant à charge (existant, à naître ou orphelin), par personne présentant un handicap faisant partie du ménage ou par parent-cohabitant de plus de 60 ans.

Le résultat ainsi obtenu est votre revenu de référence déterminant votre catégorie de revenus et l'ampleur de la majoration de la prime de base.

Revenu de référence du ménage	Catégorie de revenus	Majoration de la prime de base
≤ 23 000 €	R1	Prime de base multipliée par 6
≥ 23 000,01 et ≤ 32 700 €	R2	Prime de base multipliée par 4
≥ 32 700,01 et ≤ 43 200 €	R3	Prime de base multipliée par 3
≥ 43 200,01 et ≤ 97 700 €	R4	Prime de base multipliée par 2
> 97 700 €	R5	Prime de base multipliée par 1

Exemple :

- Vous introduisez votre demande en 2020 ;
- Vous regardez le montant de vos revenus globalement imposables tel qu'indiqué sur l'avertissement-extrait de rôle de 2019 (qui concerne les revenus perçus en 2018) ;
- Si vous avez 2 enfants à charge, vous retirez 2 fois 5 000 euros, soit 10 000 euros ;
- Vous avez votre revenu de référence.

QUELLES CONDITIONS FAUT-IL REMPLIR POUR OBTENIR LES PRIMES ?

Vous concernant :

- Vous êtes âgé de **18 ans** au moins ou mineur émancipé ;
- Vous êtes totalement ou partiellement **propriétaire** du bâtiment concerné par les travaux, vous êtes **nu-propriétaire** ou **usufruitier** ; en clair, vous avez un droit réel sur ce bâtiment.

Concernant votre bâtiment :

- Il est situé en **Wallonie** ;
- Il a été construit il y a **plus de 15 ans** ;
- Il sera principalement destiné à du **logement** ;
- Vous vous engagez à **respecter l'une des conditions** ci-dessous dans les 2 ans maximum après la vérification des premiers travaux :
 - > **Occuper** personnellement le logement pendant 5 ans minimum ;
 - > Mettre le logement en **location**, pendant 5 ans minimum, en respectant la grille indicative des loyers ;
 - > Mettre le logement à disposition d'une **Agence Immobilière Sociale** ou d'une **Société de Logement de Service Public** pendant minimum 9 ans ;
 - > Mettre le logement à la **disposition gratuite**, comme résidence principale, d'un parent ou allié jusqu'au 2^e degré pendant 1 an minimum.

COMMENT DÉTERMINER VOTRE CATÉGORIE DE REVENUS ?

Toutes les primes sont majorées en fonction du revenu de référence de votre ménage.

Ce revenu de référence se calcule en partant des revenus imposables globalement du ménage (montant repris sur l'avertissement-extrait de rôle de l'année précédant l'année d'enregistrement de votre rapport d'audit ou de vos rapports de suivi des travaux) dont on soustrait 5 000 euros par enfant à charge (existant, à naître ou orphelin), par personne présentant un handicap faisant partie du ménage ou par parent-cohabitant de plus de 60 ans.

Le résultat ainsi obtenu est votre revenu de référence déterminant votre catégorie de revenus et l'ampleur de la majoration de la prime de base.

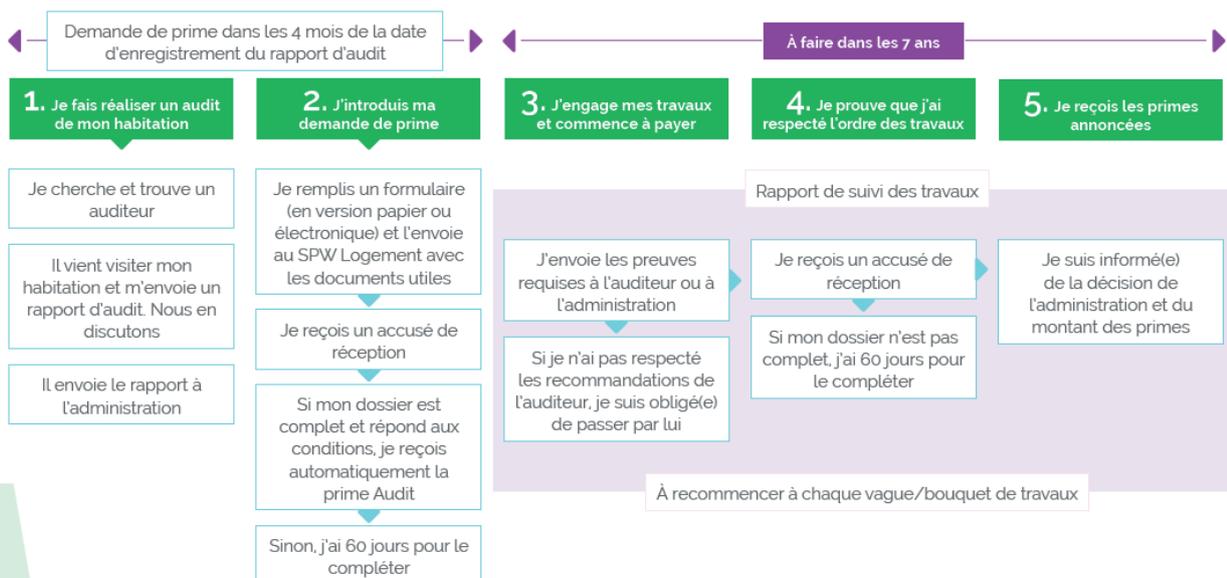
Revenu de référence du ménage	Catégorie de revenus	Majoration de la prime de base
≤ 23 000 €	R1	Prime de base multipliée par 6
≥ 23 000,01 et ≤ 32 700 €	R2	Prime de base multipliée par 4
≥ 32 700,01 et ≤ 43 200 €	R3	Prime de base multipliée par 3
≥ 43 200,01 et ≤ 97 700 €	R4	Prime de base multipliée par 2
> 97 700 €	R5	Prime de base multipliée par 1

Exemple :

- Vous introduisez votre demande en 2020 ;
- Vous regardez le montant de vos revenus globalement imposables tel qu'indiqué sur l'avertissement-extrait de rôle de 2019 (qui concerne les revenus perçus en 2018) ;
- Si vous avez 2 enfants à charge, vous retirez 2 fois 5 000 euros, soit 10 000 euros ;

3

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE ?



1. Vous faites réaliser un audit de votre habitation par un auditeur logement agréé par la Wallonie avant la réalisation de vos travaux

Vous recevrez une prime pour couvrir une partie des frais liés à l'audit !

- Vous cherchez et trouvez un auditeur (liste disponible sur primeshabitation.wallonie.be).
- L'auditeur visite votre logement afin d'établir les travaux à effectuer et l'ordre dans lequel ceux-ci doivent être réalisés

c. Il vous explique son rapport et vous en discutez. Il envoie le rapport final à l'administration.

Vous saurez alors dans quel ordre commencer vos travaux.

NE COMMENCEZ PAS VOS TRAVAUX AVANT D'AVOIR REÇU LA VISITE ET LE RAPPORT DE L'AUDITEUR !

	Nature des travaux	Montants des primes (selon la catégorie de revenus du ménage)					Conditions à respecter
		Catégorie de revenus R5 : > 97 700 € Montant de base	Catégorie de revenus R4 : entre 43 200,01 et 97 700 € Montant de base x 2	Catégorie de revenus R3 : entre 32 700,01 et 43 200 € Montant de base x 3	Catégorie de revenus R2 : entre 23 000,01 et 32 700 € Montant de base x 4	Catégorie de revenus R1 : ≤ 23 000 € Montant de base x 6	
Audit	Audit logement	110 €	220 €	330 €	440 €	660 €	Réalisé par un auditeur agréé par la Wallonie
Toiture	Remplacement de la couverture	6 €/m ²	12 €/m ²	18 €/m ²	24 €/m ²	36 €/m ²	U < ou = à 0,20 W/m ² K
	Appropriation de la charpente	250 €	500 €	750 €	1 000 €	1 500 €	
	Remplacement d'un dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales	100 €	200 €	300 €	400 €	600 €	
	Isolation thermique du toit ou des combles*	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	
Murs	Assèchement des murs - infiltration	5 €/m ²	10 €/m ²	15 €/m ²	20 €/m ²	30 €/m ²	U < ou = 0,24 W/m ² K
	Assèchement des murs - humidité ascensionnelle	6 €/mc	12 €/mc	18 €/mc	24 €/mc	36 €/mc	
	Renforcement des murs instables ou démolition/reconstruction totale de ces murs	8 €/m ²	16 €/m ²	24 €/m ²	32 €/m ²	48 €/m ²	
	Élimination de la mэрule ou de tout champignon aux effets analogues	250 €	500 €	750 €	1 000 €	1 500 €	
	Élimination du radon	250 €	500 €	750 €	1 000 €	1 500 €	
	Isolation thermique des murs*	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	
Sols	Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou plusieurs locaux	5 €/m ²	10 €/m ²	15 €/m ²	20 €/m ²	30 €/m ²	U < ou = 0,24 W/m ² K
	Isolation thermique des sols*	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	
Sécurité	Appropriation de l'installation électrique	200 €	400 €	600 €	800 €	1 200 €	
	Appropriation de l'installation de gaz	200 €	400 €	600 €	800 €	1 200 €	
Menuiseries	Remplacement des menuiseries/vitrages extérieur(e)s	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	Uw < ou = 1,5 W/m ² K Ug < ou = 1,0 W/m ² K

6

*Majoration de 25% si la teneur biosourcée du produit mis en œuvre (mesurée selon la norme prEN 16782-2 :2018) est supérieure ou égale à 70%.

	Nature des travaux	Montants des primes (selon la catégorie de revenus du ménage)					Conditions à respecter
		Catégorie de revenus R5 : > 97 700 € Montant de base	Catégorie de revenus R4 : entre 43 200,01 et 97 700 € Montant de base x 2	Catégorie de revenus R3 : entre 32 700,01 et 43 200 € Montant de base x 3	Catégorie de revenus R2 : entre 23 000,01 et 32 700 € Montant de base x 4	Catégorie de revenus R1 : ≤ 23 000 € Montant de base x 6	
Chauffage et eau chaude	Pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €	3 000 €	Caractéristiques techniques et critères de rendement minimum
	Pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée	1 000 €	2 000 €	3 000 €	4 000 €	6 000 €	
	Chaudière biomasse	1 000 €	2 000 €	3 000 €	4 000 €	6 000 €	
	Chauffe-eau solaire	750 €	1 500 €	2 250 €	3 000 €	4 500 €	
	Poêle biomasse local	250 €	500 €	750 €	1 000 €	1 500 €	
	Chaudière ou poêle biomasse combiné(e) avec chauffe-eau solaire en une opération	150 % des primes de base respectives					
Système de ventilation	Système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €	3 000 €	Caractéristiques techniques et critères de rendement minimum
	Système VMC double flux (avec récupération de chaleur)	1 200 €	2 400 €	3 600 €	4 800 €	7 200 €	
Augmentation des rendements de production	Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage, d'émission et de régulation des installations de chauffage	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	
	Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage, d'émission et de régulation des installations d'eau chaude sanitaire						

ENERGIE

La commune de Jalhay, en partenariat avec la société RESA S.A, a décidé de renouveler son parc actuel d'éclairage public. De nouveaux luminaires Led verront le jour. Le renouvellement du parc s'effectuera en 3 phases :

La première phase débutera cette année durant laquelle 565 lampes seront remplacées. La deuxième phase commencera en 2021 durant laquelle 300 lampes seront remplacées. Enfin, la dernière phase aura lieu en 2023 durant laquelle 405 lampes seront remplacées.

Pour 2020, les rues suivantes sont concernées :

- Mariomont ;
- Foyr ;
- Foyeuru ;
- Tigelot ;
- Route de la Gileppe ;
- Herbiester ;
- Rue des Fosses ;
- Route de Verviers,
- Chafour ;
- Surister ;
- Route du Fierain ;
- Chemin du Helivy ;
- Chemin de la Platte ;
- Haut-Vinâve ;
- Fawetay ;
- Route du Fawetay ;
- Bolimpont ;
- Werfat ;
- Route du Cimetière ;
- Route de Charneux ;
- Route du Moulin de Dison ;
- Charneux ;
- Route de la Xhavée ;
- Bansions ;
- Route de la Croix Brognard



Pour rappel, la société RESA S.A. effectue une tournée de vérification dans les communes **tous les 3 mois en période estivale** et **tous les 2 mois en période hivernale** pour procéder au remplacement de tous les points lumineux dont les adresses nous auront été communiquées tant par la clientèle que par les services de l'Administration communale.

Vous trouverez, ci-après, les semaines des différents passages de l'équipe RESA sur la Commune de Jalhay en 2020 :

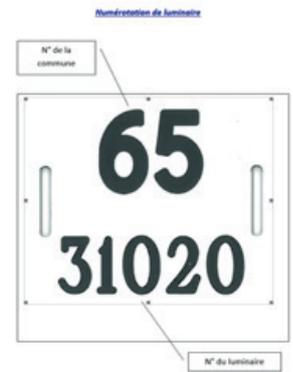
- Semaine n°12 : du 16/03 au 20/03
- Semaine n°24 : du 08/06 au 12/06
- Semaine n°36 : du 31/08 au 04/09
- Semaine n°45 : du 02/11 au 06/11

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de nous transmettre la liste des points défectueux relevés dans les voiries en précisant correctement leur situation (**N° du luminaire** situé sur la plaque fixée sur le support, la rue, le n° de l'immeuble, le code postal, à défaut la situation de l'installation d'éclairage public dans la rue, au plus tard dans le courant de la semaine précédant la visite).

ENERGIE

Il vous est loisible de communiquer vos demandes d'intervention à la société RESA par fax au 04/240.71.65 et via le site [http:// www.resa.be](http://www.resa.be) puis **Eclairage Public** ensuite **formulaire**. Il vous est également possible de contacter l'Administration communale par téléphone au 087/37.91.43 ou par e-mail : energie@jalhay.be

Sont évidemment exclues de ces différentes visites les pannes résultant d'une absence totale et subite de l'éclairage public dans une ou plusieurs rues adjacentes ; dans ce cas, le réseau est probablement mis en cause. Nous vous invitons à communiquer cette anomalie en téléphonant directement au Télé Appel de la société Resa, service disponible 24h/24h au 04/263.18.80; la remise en état du réseau interviendra dans les meilleurs délais.



L'éclairage public est propriété communale, RESA en effectue la gestion et l'entretien.

ECONOMIE



Bureau à louer dans l'espace entreprises de Roquez !

Dans le cadre du développement économique, la Commune a construit un bâtiment, à la sortie de l'autoroute à Roquez, qui accueille des entreprises dans 2 ateliers et 4 espaces de bureaux.

Un espace bureau de 57,68 m² sera disponible et remis en location dès le 1er septembre 2020.

Ce bâtiment est situé dans une zone économique où plusieurs entreprises sont ou vont s'installer. Intéressé par la location d'un espace de bureaux dans la zone économique de Roquez ?

Contactez l'Administration communale de Jalhay, **avant le 31/05/2020**,
par mail à direction.generale@jalhay.be.



Fête 5 ans d'existence et organise son 2ème salon

Jalhay J'entreprends (JJE) est un groupement d'entrepreneurs habitant Jalhay ou dont l'activité est située sur le territoire communal. JJE compte actuellement près de 150 membres qui ont l'occasion de se réunir 5 fois par an au cours de soirées à thème, de conférences ou d'activités formatrices, de présentations de membres, de partages d'expériences... mais toujours très conviviales et suivies d'un repas.

Jalhay J'entreprends, c'est aussi :

- un site web www.jalhayjentreprends.be et une page Facebook.

Le groupement a été créé en novembre 2014 et vient donc de fêter ses **5 ans d'existence** lors d'une soirée anniversaire qui a eu lieu le 19 novembre dernier à la Gileppe.



Si vous êtes entrepreneur, n'hésitez pas à nous rejoindre !

info@jalhayjentreprends.be

En avril 2020, Jalhay J'entreprends organisera la deuxième édition du **salon Jalhay Terre d'entreprise** dont le but est de présenter les savoir-faire présents sur notre belle commune. Pour rappel, en 2018, la première édition a rassemblé 36 entrepreneurs qui ont présenté avec passion à près de 1000 visiteurs leurs métiers aussi variés que maçon, traiteur, infirmier, assureur, esthéticienne,...

Au détour des allées, les visiteurs ont pu voir comment un ardoisier taille des ardoises, comment réfléchit un architecte de jardin, comment sont réalisés des bijoux, comment est conçue et assemblée une carte électronique ...

L'édition 2020 donnera l'occasion à une quarantaine d'entrepreneurs de la Commune de partager à nouveau la passion qui les anime dans leur métier et la richesse de leurs compétences. Le salon se tiendra le dimanche 19 avril 2020 à la salle La Grange (Sart-Jalhay).

Chaque exposant mettra un point d'honneur à **présenter son métier de façon didactique**, ce qui en fait aussi une **occasion unique pour vos enfants et ados de peut-être découvrir leur futur métier** et, dans tous les cas, de découvrir notre commune sous un angle différent !

TRAVAUX

Wallonie en Fleurs

Mettre en avant le fleurissement de notre entité dans le respect de la nature et de la biodiversité est, depuis plusieurs années déjà, le travail quotidien du « Service Travaux ».

Pour sa deuxième participation au concours « Wallonie en Fleurs », notre Commune s'est vue décerner le label « 1 Fleur » en 2018 et « 2 Fleurs » en 2019.

Le but de cette inscription n'est pas seulement de fleurir nos espaces publics mais aussi d'inciter les citoyens à nous suivre dans cette démarche pour contribuer au bien-être dans notre belle Commune.

Depuis plusieurs années, nous optons pour des solutions naturelles et moins radicales que les produits toxiques. Wallonie en Fleurs nous y incite fortement.

Vous trouverez ci-dessous l'explication d'un moyen pour combattre naturellement des pucerons : ÉTÉ SOLIDAIRE a permis de recruter une jeune étudiante en horticulture. En 2019, une de ses tâches au sein du service a été de récolter +/- 500 individus en ponte d'œufs de larve adulte qui n'est autre que la coccinelle. Cette alternative a résolu en partie l'élimination des pucerons et a permis de préserver nos pollinisateurs.

Notre commune est reconnue « Commune Maya »



L'esthétique des aménagements et leur entretien, la créativité de l'équipe « Espaces Verts » et tout particulièrement les beaux mélanges végétaux, le magnifique parterre résolument moderne près de la crèche « Les p'tits Sotais », le potager de l'école de Sart et l'originalité des îlots directionnels à la sortie de Jalhay.» ont séduit les membres du jury



Pour la réalisation d'aménagement en pleine terre, nous préparons le sol de la façon suivante (crèche de Jalhay par exemple)

- Lave - Terreau - Or brun - Sable - Engrais organiques DCM - Tourbe (si besoin)
- Un paillage de surface (broyat)

Le choix de planter des plantes vivaces plutôt que des annuelles en pleine terre a été conseillé par le jury de Wallonie en Fleurs et validé par le Service Travaux.



De plus, suite aux réunions citoyennes au cours desquelles de nombreuses demandes ont été exprimées pour un fleurissement plus étalé sur l'année, le service a planté de nombreux bulbes sur les différents sites appropriés.

Au cours de l'année précédant la composition de nos vasques et jardinières, des essais d'assortiments de fleurs ont été réalisés dans nos installations afin d'étudier leurs développements et leurs fleurissements.

Voici déjà en primeur la composition florale pour 2020 : Supertunia mini vista pink star - Géranium single balcon dark pink ... - Convolvulus bleue - Surfinia bleue veine



Pour la réalisation de ces aménagements, nous incorporons

- L'osmocote (engrais à libération lente)
- Le végétora
- Le flora
- Un bon substrat (terreau de qualité)

Nous incorporons le végétora jusqu'en milieu de saison; celui-ci favorise plus la végétation mais n'empêche pas le fleurissement. Ensuite, nous passons au flora qui lui favorise le fleurissement et moins de végétation. Durant la floraison, l'arrosage s'effectue tous les 2 jours, ce qui implique un apport d'engrais sur un terreau mouillé voire humide

Toutes nos félicitations à nos 5 jardiniers pour leur excellent travail particulièrement salué par les membres du jury.

TRAVAUX

Soigner sa planète et son portefeuille.

On pense trop souvent que la lutte contre le réchauffement climatique entraîne des coûts démesurés et qu'il faut être nanti pour pouvoir se permettre d'investir dans tout ce qui pourra réduire notre empreinte environnementale.

Même si cela peut faire peur, vous pouvez commencer par demander un devis pour des travaux d'isolation; ces devis sont généralement gratuits et peuvent souvent s'avérer moins élevés que vous auriez pu le craindre. Libre à vous d'en demander un deuxième, voire un troisième. Bien sûr, si vous faites réaliser les travaux, il faudra régler la facture mais celle-ci s'avérera sans doute plus douce que prévu, quand vous constaterez que votre consommation en énergie et vos factures diminuent considérablement.

Pour avoir franchi le pas et fait injecter un isolant entre les blocs et les briques de notre maison, je puis vous assurer que l'investissement est judicieux. Outre la diminution de la consommation énergétique, nous avons amélioré singulièrement le niveau de confort de notre domicile. Ce bien-être ne se mesure pas, il ne se chiffre pas, il se ressent; et je puis vous assurer qu'il n'a pas de prix !



Des poubelles publiques supprimées.

Nous vous avons expliqué que le service des travaux collectait hebdomadairement 1 T de déchets, que ce soit via des dépôts sauvages ou par l'utilisation des poubelles publiques pour le dépôt des déchets ménagers.

Si plusieurs personnes ont été verbalisées pour l'utilisation abusive des poubelles censées recevoir de menus déchets, les résultats de notre campagne de prévention n'ont pas permis d'atteindre les objectifs espérés, c'est pourquoi nous avons décidé de supprimer quelques poubelles 'victimes' de citoyens inciviques.

C'est avec tristesse que nous faisons ce constat mais, en limitant le nombre d'endroits à contrôler, nous espérons pouvoir mieux interpeller les contrevenants.



Calendrier des activités

AVRIL	2020
OTJS 3 / 12	SART : Jean-Pol LEROY & Angele THOME
4 - 5	SURISTER : Les Brassinades
4	SART : promenade guidée
8	SART : balade contée
10	SURISTER : cave à bière
OTJS 16 / 26	SART : Expo Photos
19	SART : salon des métiers d'aujourd'hui
19	JALHAY : chasse aux oeufs
19	SART : promenade guidée
23	SART : Les jeudis jeux de société
24	SART : portes ouvertes MJJS
25	NIVEZÉ : blind test du Muguet
26	JALHAY : parcours d'artistes
30	NIVEZÉ : bal du Muguet

MAI	2020
OTJS 01 / 17	SART : Exposition de Emile LEPAON & Marie-José SCHYNS
1	NIVEZÉ : Apéro -concert du Muguet
2	SART : promenade guidée
2	JALHAY : jogging du RCS Jalhay
3	SART : observation du soleil
5	SART : Les Petites Lectures
15/16/17	SOLWASTER : kermesse
15	SART : Marché du Terroir
17	SART : OTJS promenade guidée
17	TIÈGE : randonnée VTT
17	SART : grande brocante
17	SART : OTJS promenade guidée
23	SART : la Petite Chorale d'un Soir
24	SART : OTJS promenade guidée
24	Souper annuel des Marcheurs de Jalhay

JUIN	2020
OTJS 05 / 14	SART : Exposition de Alain LEMAITRE
2	JALHAY : Grande Brocante et marché aux fleurs
3 & 7	SART : observation du soleil
OTJS 19 - 28	SART : Exposition de Marie-Noëlle WEBER-SCHMETZ
21	SART : OTJS promenade guidée
25	SART : Les jeudis jeux de société
27	NIVEZÉ : tournoi des Campinares
28	BARAQUE MICHEL : promenade guidée

JUILLET	2020
OTJS 3 / 12	Exposition de Josette ISTACE
3/4/5	SART STATION : kermesse
5	SOLWASTER : marche Adeps Point Vert
8	SOLWASTER : balade contée
12	SURISTER : balade du Genièvre
OTJS 17 / 27	Exposition Eric DELVAUX
19	SART : promenade guidée
25	SART : promenade guidée

AOÛT	2020
OTJS 31/07 - 08/08	Exposition de Francine MICHEL
1	SOLWASTER : souper barbecue
5	SART : balade contée
7/8/9/	TIÈGE : kermesse
9	SART : OTJS promenade guidée
10	CHARNEUX : tir aux clays
11	CHARNEUX : tir aux clays
14	SART : bal tropical
15	SPA : ultra trail des sources
OTJS 21 - 30	Exposition de Dominique DUMONT
21/22/23	CHARNEUX : kermesse
23	SART : OTJS promenade guidée
28/29/30	SURISTER : kermesse

SEPTEMBRE	2020
OTJS 4 - 13	Exposition des élèves de l'Académie Defossez
6	SART : OTJS promenade guidée
6	SART : pétanque de la FRAS
12	HERBIESTER : Herbiestrail
13	SART : OTJS promenade guidée
OTJS 18 - 24	Exposition de Michèle Hainaut & Marc Orban
25/26/27	SART : kermesse
26	JALHAY : balade moto «Les Salisses»
27	SART : Harmonie Sart - Charneux
28	NIVEZÉ : grand feu

L'agenda des festivités est disponible sur le site www.tourismejalhaysart.be



1802.2020

Les Chœuralies de Jalhay

29-30-31
MAI 2020

2 SCÈNES
14 CHORALES

VENDREDI INAUGURATION - 1^{er} CONCERT À 19H30
SAMEDI 1^{er} CONCERT À 15H
DIMANCHE 1^{er} CONCERT À 15H

JALHAY
CENTRE

EXCLUSIVITÉ POUR LES CHŒURALIES
DIMANCHE À 14H « PETITE CHORALE ÉPHÉMÈRE »
Invitation à venir chanter pour le plaisir
Entrée 12€ donnant accès à tous les concerts du jour Enfant -12 ans gratuit

TARIF : VENDREDI CHAPEAU | SAMEDI 12€ | DIMANCHE 12€ | PASS 2 JOURS 18€ | ENFANT - 12 ANS GRATUIT
Une organisation du Comité « Les Chœuralies de Jalhay » **Contacts** Jean-Marc Sacré - Président - jm.sacre@skynet.be

Editeur responsable J-M Sacré - Jalhay

bj-print.be

SCHROEDER & LESUISSE
ASSURANCES - PRÊTS

CENTNER

Rue de Liège, 30 B - 4800 Verviers (Belgique)

COMITE CULTUREL
de SART JALHAY

Commune de Jalhay



essity

drink
BLEROT

Chaudfontaine

Aux sources de la province
JALHAY-SART
OFFICE DU TOURISME

Province
de Liège
Culture

lejeune & fils
travaux publics & privés

<http://www.leschoeuralies.be/>

info@leschoeuralies.be

L'asbl « Terroir de Sart » organise la

9^e édition du

« **Marché du terroir** »

Marché
extérieur

Producteurs locaux

Dégustations

Produits de bouche

LE VENDREDI 15 MAI 2020

de 15h à 21h

Place du Marché

4845 SART-JALHAY

Visitez notre page Facebook : www.facebook.com/MarcheDuTerroirDeSart



Renseignements et inscription des producteurs

marcheduterroirdesart@gmail.com

0497/10.59.23

Editeur responsable : Terroir de Sart (asbl) - Jalhay-Sart

4 ET 5 AVRIL 2020

SALLE DE SURISTER

LES
BRASSINADES

SALON DES BRASSEURS AMATEURS
ET DES AMATEURS DE BRASSEURS

NANO ET PICO BRASSERIES
MATIÈRES PREMIÈRES
MATÉRIEL DE BRASSAGE
CONFÉRENCES DE 15H À 16H LES DEUX JOURS



BCR - Les
Brasseurs de
la Chênerie
Réunis



FOOD TRUCK ★ ESPACE ENFANTS

26 AVRIL
11H -17H

+ de 40 exposants
Peinture Couture Photos
Déco Sculpture Bijoux
Rencontres littéraires

**PARCOURS
D'ARTISTES ET
D'ARTISANS**

2 LIEUX D'EXPOSITION

Maison communale de Jalhay
Ecole communale de Jalhay

1 LIEU DE RENCONTRES LITTÉRAIRES

Café / Librairie / Tea Room Abc café

Adresse : Rue de la
Fagne, 4845 JALHAY



Une organisation citoyenne soutenue
par l'échevinat de la culture